

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

22367096

Déposé
17-10-2022

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0766860125

Nom(en entier) : **NANIOT**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Route de Saint-Gérard(WP) 155
: 5100 Namur**Objet de l'acte :** SIEGE SOCIAL

D'une décision de l'organe d'administration du 10 octobre 2022, il résulte que le siège social est transféré vers 5020 Vedrin, ville de Namur, rue Hector Fontaine 10.
 Délégation de pouvoirs est donnée au notaire Antoine Declairfayt afin de procéder à la publication au Moniteur Belge de la décision de transfert de siège.
 Déposé en même temps: expédition du PV de l'organe d'administration
 Pour extrait analytique conforme
 Maître Antoine Declairfayt, notaire à Assesse, mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").